

DATE
30/07/2025

EXPÉDITEUR
Nicolas DURST

DIRECTION / SERVICE
ENVIRONNEMENT / Environnement Sports Nature

REFERENCE

CONTACT : **Nicolas DURST**
TEL : 04 75 79 81 30
COURRIEL : ndurst@ladrome.fr

PIÈCES JOINTES
- Présentations de l'ASNR
- Présentation de Framatome Romans
- Présentation du secrétariat de la CLI
- Rapport d'activité et d'exécution budgétaire 2024

DESTINATAIRE(S)
Mesdames et Messieurs les membres et partenaires de la Commission Locale d'Information Framatome Romans

COPIE(S)
Fabien LIMONTA, Conseiller départemental,
Président de la CLI Framatome Romans
Franck LAUGIER, Directeur de Cabinet
James GUERIN, Chef de Cabinet
Eric PHÉLIPPEAU, Vice-président, chargé de la transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité

S/ COUVERT

Isabelle POCHELON, Cheffe de service
Environnement Sports Nature
Laurent TROUILLET
Directeur Environnement
Valérie BÉRANGER
Directrice Générale Adjointe Aménagement
Myriam ROBERT
Directrice Générale des Services

OBJET
Compte-rendu de l'Assemblée plénière de la CLI Framatome Romans du 1^{er} juillet 2025

COMPTRE-RENDU DE REUNION

L'Assemblée plénière de la Commission Locale d'Information (CLI) Framatome Romans s'est tenue le mardi 1^{er} juillet 2025 de 14h00 à 16h10 et a réuni 24 personnes (14 membres et 10 invités). Le quorum fixé à 9 membres présents est donc atteint.

1| Activités statutaires et actualités de la CLI Framatome Romans (Secrétariat de la CLI) (présentation annexée au compte-rendu)

Synthèse du rapport d'activité et compte-rendu d'exécution budgétaire 2024

La version projet du prévisionnel a été transmis aux membres du Bureau en amont de la réunion. Ce rapport reprend les principales informations relatives aux activités réalisées en 2024. Pour en prendre connaissance, il est possible de se reporter à la présentation de la CLI, annexée au compte-rendu, et pour davantage de détails, au rapport d'activité et d'exécution budgétaire 2024, également annexé au compte-rendu.

Le Président de la CLI Framatome Romans soumet le projet de rapport au vote des membres présents :

- Le rapport d'activité et d'exécution budgétaire 2024 est adopté à l'unanimité.

Activités statutaires et calendrier 2025

Se repoter à la présentation pour un rappel des différents rendez-vous de la CLI Framatome Romans programmés en 2025.

A noter qu'une visite du site Framatome de Romans sur Isère sera proposée aux membres intéressés le 19 septembre prochain. Les modalités de cette visite seront communiquées ultérieurement aux membres.

Par ailleurs, la réunion publique annuelle aura lieu le 14 octobre à la salle Miyet (espace culturel Jean Cocteau) à Bourg de Péage à partir de 19h. Les communes seront invitées à relayer l'information auprès de leurs habitants.

La thématique choisie cette année est la surveillance environnementale.

2| Actualités du site Framatome Romans – Framatome (la présentation associée est annexée au compte-rendu)

Intervention de Vincent GIRARD (Directeur Sûreté, Santé, Sécurité, Environnement et Protection Framatome de Romans).

Point actualités :

- Journée fournisseurs organisée le 18 février. Plus de 100 fournisseurs étaient présents. L'objectif de cette journée portait sur la présentation des projets intégrés à la croissance du site Framatome de Romans et qui s'étalent sur une dizaine d'année. Il s'agissait d'une première pour le site et qui a permis de rassembler les entreprises impliquées dans ces nouveaux challenges ;
- Inauguration de la Nouvelle Zone Uranium (NZU) le 18 avril 2025. Ces nouveaux bâtiments industriels sont dédiés à la production de cibles à usage médical et d'éléments combustibles pour les réacteurs de recherche.
Du lancement du projet à son inauguration, 7 années se sont écoulées ;
- SafetyDay : il s'agit d'une journée qui a pour objectif de renforcer la culture sécurité et qui s'est tenue le 18 juin. 600 personnes ont été rassemblées ;
- Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment dénommé « Horizon » ont débuté en avril dernier et devraient se terminer au printemps 2026. Ce bâtiment a vocation à accueillir des bureaux pour différents services supports à la production (pôle de compétences en radioprotection, espace de dosimétrie, espace de coworking pour différentes équipes du site) sur 1400m² ;
- Recrutements : 115 personnes ont été recrutées en CDI depuis le début d'année et sur tout type de métier. Le niveau d'embauche reste à un niveau très élevé pour répondre à la croissance d'activité. Toute nouvelle recrue intègre un parcours de formation de 2 semaines avant d'intégrer son poste de travail.
- Le rapport TSN (Transparence et sûreté nucléaire) 2025 a été récemment publié et est disponible en ligne : <https://www.framatome.com/app/uploads/2025/06/framatome-tsn-2024.pdf>
- Actualités URE :
 - La procédure administrative se poursuit et l'avant-projet de décret doit être présenté au collège de l'ASNR. Le projet de décret doit ensuite être transmis à l'exploitant qui bénéficie d'une certaine période pour donner son avis sur ce projet. Le projet sera retourné à l'ASNR pour un nouveau passage devant le collège. Il est espéré une signature du décret modifié d'ici à la fin d'année 2025 ou en début d'année 2026. Ce décret permettra à l'exploitant de

- mettre en œuvre 300 tonnes d'uranium de retraitement avec un radioisotope 232 qui pourra passer de 15ppb (partie par billion) à 30 ppb.
- 2 campagnes d'URE sont réalisées cette année (2 x 20 tonnes). 2 autres campagnes sont prévues en 2026 (2 x 40 tonnes) avec un titre isotopique en uranium 232 de l'ordre de 6 à 7 ppb.

Les principaux projets du site

Tous les ans, le site établit une carte d'objectifs pluriannuels.

25 objectifs pluriannuels sont fixés et portent, entre autres, sur les coûts de non qualité, le personnel, la sécurité et la sûreté ou encore la mise en œuvre de projets industriels en vue d'augmenter les capacités de production.

Le plan capacitaire a pour objectif d'éclairer, à 10 ans, les évolutions successives à apporter en termes de capacités de production pour répondre aux besoins des clients qui sont en forte augmentation : +50% d'ici 2028 et +100% d'ici 10 ans.

Ce plan capacitaire guide les budgets pour répondre à ces projections et est ré-évalué tous les ans.

La capacité du site à répondre aux besoins de ces clients repose sur 6 piliers :

- La capacité matériel (existante et future) ;
- La capacité réglementaire (l'activité est régulée par la loi et l'activité du site doit s'adapter aux éventuelles modifications imposées par la réglementation) ;
- La capacité humaine (capacité du site à intégrer et développer ses équipes) ;
- La capacité des supports industriels : fluides, énergies, ... ;
- La capacité logistique (transport des matières nucléaires et toutes les autres matières premières nécessaires pour assurer l'activité du site) ;
- La capacité des fournisseurs (le site de Framatome Romans repose également sur des fournisseurs partenaires qui participent également, à leur niveau, à l'atteinte des objectifs de l'exploitant).

Parmi les principaux projets, celui intitulé « HAKA » a débuté en 2021 et les premiers équipements capacitateurs relatifs à ce projet ont déjà été mis en service.

A ce jour, le site produit environ 750 tonnes de dioxyde d'uranium (UO₂) / an. L'exploitant devrait avoir un plan de charge qui l'amènerait à dépasser les 1000 tonnes UO₂ / an après 2027.

De 2021 à 2025, une 3^{ème} presse à pastiller a été installée ainsi qu'un four d'oxydation. D'autres équipements ont également été changés pour répondre à l'enjeu de vieillissement et d'obsolescence afin de pouvoir travailler avec les technologies les plus avancées.

Il est rappelé que le décret d'autorisation limite le site Framatome de Romans à fabriquer au maximum 1800 tonnes de poudre d'UO₂ / an et 1400 tonnes de pastilles et d'assemblages par an.

Entre 2024 et 2029, il est prévu d'atteindre les 1200 tonnes d'UO₂ / an. Pour y arriver, de nouvelles installations devront être mises en service (nouvelle rectifieuse, nouveau four de conversion, ...). A ce niveau de production il sera nécessaire d'adapter certaines infrastructures pour fournir les fluides nécessaires au bon fonctionnement des installations et assurer la sûreté et la sécurité de ces dernières.

Il y a également des projets connexes dont le projet VVER lancé par Framatome depuis 2017 et qui a vocation à assurer la souveraineté européenne et notamment d'être en capacité à fournir des assemblages combustibles à certains pays d'Europe de l'Est, exploitant des centrales avec des designs VVER.

Le projet HAKA 3 a pour objectif d'amener le site au-delà des 1500 tonnes d'UO₂ / an à l'horizon 2035. Cela nécessiterait l'implémentation de nouvelles lignes dans de nouveaux bâtiments. Certaines activités pourraient être installées hors périmètre INB (installation nucléaire de base) pour développer des activités qui ne peuvent être réalisées qu'au sein du périmètre INB.

Question de Nabil EL HADI pour la CGT : qu'appelez-vous « tour de contrôle » citée dans le projet HAKA 1 ?

- Réponse de Vincent GIRARD : une ancienne tour de contrôle a été remplacée dans l'atelier SPAC (atelier aval de l'usine où sont fabriqués les crayons combustibles, squelettes et assemblages). Cette tour de contrôle peut être assimilée à un gabarit qui permet de faire des contrôles de verticalité et différents contrôles dimensionnels (comme le contrôle de passage d'eau). Une des 2 tours de contrôle a été remplacée.

Principaux projets d'extension du site

Le site de Framatome Romans a acquis des parcelles de terrain (9 hectares) utilisées précédemment dans le cadre de la Foire du Dauphiné, à Romans.

Dans le cadre de l'augmentation des activités du site, les fonctions non directement liées à la production et qui peuvent être réalisées en-dehors du périmètre INB pourront être installées dans de nouveaux bâtiments situés sur ces parcelles.

L'exploitant a également la volonté de créer une école des métiers pour avoir la capacité d'accueillir davantage de personnel et de les former.

Le restaurant d'entreprise pourrait également être déménagé sur ce site.

Les travaux du bâtiment CFA (centre de fabrication additive) débuteront en septembre 2025. Des pièces métalliques pourront être produites grâce à la technologie d'impression 3D industrielle, pour le compte de Framatome mais aussi pour d'autres clients (industrie nucléaire, industrie de la défense ou de l'aéronautique par exemple). L'activité devrait démarrer en avril / mai 2026.

Des activités de fabrication mécanique pourraient également être installées sur cette extension.

L'objectif reste toujours de libérer de la place dans le périmètre INB pour y planter des activités qui ne peuvent se faire que dans le périmètre réglementaire INB.

Il y a également un enjeu autour des transports. La cohabitation entre les véhicules du personnel et les véhicules assurant le transport de marchandises devient de plus en plus délicate dans un contexte d'augmentation d'activité et des effectifs.

Une zone de rupture de charge pour les transports serait créée pour assurer une vérification accrue de l'ensemble des marchandises qui entrent sur le périmètre INB. Les camions déchargeront leur chargement dans cette zone où un contrôle sera réalisé. Des navettes assureront ensuite le transport entre la zone de rupture de charge et les ateliers. L'accès des véhicules au périmètre INB serait donc largement limité.

Enfin, des études de faisabilité sont en cours pour éventuellement transférer les activités du laboratoire NuLAB actuellement réalisées en Allemagne vers le site de Romans.

Il est précisé que cela n'a pas de lien avec l'activité principale du site. Ce laboratoire propose aux clients énergéticiens de réaliser des analyses sur des matériaux qui proviennent des réacteurs de puissance.

Ce laboratoire serait implanté sur le périmètre des 9 hectares récemment acquis.

Question de Pierre PIENIEK (Conseiller départemental) : il n'y aura donc aucune activité nucléaire dans cette extension ?

- Réponse de Vincent GIRARD : Non, il n'y aura en effet, pas d'activité nucléaire sur cette extension. Il est à noter que l'activité du laboratoire précédemment mentionnée répondrait à la réglementation des installations classées pour l'environnement (ICPE).

Question de Pierre PIENIEK (Conseiller départemental) : ces projets n'impacteraient pas les activités voisines ?

- Réponse de Vincent GIRARD : les activités envisagées sur l'extension seront encadrées par des dispositions prévues et contrôlées soit par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) soit par l'ASNR.

Question de Nabil EL HADI pour la CGT : pouvez-vous apporter des précisions sur le décret relatif à l'uranium de retraitement enrichi ?

- Réponse de Vincent GIRARD (Framatome) : le décret mentionnera le tonnage annuel. La proportion de radionucléide U232 fait partie d'une prescription technique et n'apparaîtra pas dans le décret.
- Complément de réponse d'Eric ZELNIO (ASNR) : les décrets précisent toujours qu'il faut exploiter conformément au dossier déposé. Les paramètres ont été définis dans le dossier de demande également soumis à l'enquête publique qui s'est tenue début 2024. Un certain nombre de principes et de limites sont fixés au niveau du décret et d'autres sont définis dans des prescriptions de l'ASNR.

Question de Nabil EL HADI (CGT) : Y a-t-il un délai de parution de ce décret ?

- Réponse d'Eric ZELNIO : Il y a eu un premier passage au collège de l'ASNR en juin. Le projet de décret est transmis au Ministère en charge de la sûreté nucléaire qui reconslute à nouveau l'ASNR. Un délai de publication en fin d'année pourrait être envisagé.

Question de Nabil EL HADI (CGT) : Après la parution du décret d'autorisation, y aurait-il des mesures complémentaires en termes de radioprotection individuelle et/ou collective pour les salariés qui seront exposés ?

- Réponse de Vincent GIRARD : les mesures de radioprotection sont d'ores et déjà en place. Un certain nombre d'aménagement ont été réalisés. Un retour d'expérience a été réalisé et partagé à l'ASNR. Toutefois, lorsque la fabrication d'URE avec une teneur en uranium 232 serait supérieure à 15ppb des mesures organisationnelles et techniques supplémentaires pourront être envisagées si elles s'avèrent nécessaire.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : jusque-là, l'URE alimentait uniquement 2 réacteurs de la centrale de Cruas. D'autres réacteurs pourraient-ils être alimentés avec l'URE produit sur le site Framatome de Romans ? Actuellement, l'URT est enrichi en Russie. Est-ce que les contrats actuels cours toujours ?

- Réponse de Vincent GIRARD : EDF reste propriétaire de la matière. L'exploitant Framatome a pour objectif que la matière soit conforme au référentiel de sûreté. L'augmentation capacitaire pourrait répondre à des besoins de clients situés au-delà des frontières françaises. Pour l'instant, en 2026, 80 tonnes d'URE devraient être produites sur le site.

Point sûreté

Un événement classé niveau 1 sur l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires) a été porté à connaissance en février 2025.

Cet événement concerne un écart de procédure sur le serrage des vis d'un container de transport. Il y avait un écart de méthode entre celle préconisée par le service engineering des transports de l'exploitant et celle réalisée en atelier. L'opération de serrage de ce type de container dure environ 2H30 et l'opération est réalisée manuellement. Un événement similaire a déjà eu lieu 1 an et demi plus tôt. Du fait de cette récurrence, il a été décidé de classer cet évènement au niveau 1 de l'échelle INES.

3| Actualités de l'Autorité de Sécurité Nucléaire et de Radioprotection (ASN) (la présentation associée est annexée au compte-rendu).

Intervention de Julie DUCROS, inspectrice de la sûreté nucléaire à l'ASN.

Bilan des contrôles réalisées en 2024 :

- 17 inspections ont été réalisées tout au long de l'année 2024. Ce nombre de visites est à peu près similaire à ce qui est généralement fait chaque année.
L'exploitant met à disposition l'ensemble des documents et du personnel nécessaire pour que les inspections se passent bien. Les réponses aux lettres de suite sont également apportées dans des délais satisfaisants.
Toutefois, des lettres de suite complémentaires ont dû être adressées sur des demandes jugées particulièrement importantes. Cela a été le cas, sur des inspections sur la thématique incendie, la NZU et le vieillissement.
Il est rappelé que toutes les lettres de suite sont consultables sur le site de l'ASN :
<https://www ASN.fr/controle/l-ASN-en-region/auvergne-rhone-alpes/usines-framatome-de-fabrication-de-combustibles-nucleaires-de-romans-sur-isere/lettres-de-suite-d-inspection>
- Les inspections relevées positivement :
 - o Le respect des engagements notamment concernant les travaux menés sur AP2 (modifications matérielles relatives à la sécurité) et le pilotage des installations ;
 - o L'exploitant a mis en place le nécessaire pour limiter les risques et remonter les anomalies en termes de suspicions de contrefaçons, fraudes et irrégularités ;
- Des thèmes sont à consolider :
 - o De nombreux engagements sont encore en cours et non finalisés sur des équipements sous pression ;
 - o Une amélioration continue est notée sur la thématique radioprotection mais des travaux restent à mener notamment en lien avec le vieillissement des installations ;
- Des thèmes sont en retrait :
 - o Incendie : l'ASN a dû aller jusqu'au contradictoire (étape précédant la mise en demeure) car des produits inflammables étaient stockés dans une zone où ils ne devaient pas l'être. La situation a été régularisée depuis ;
 - o Certains équipements de la station HF (station de condensation de l'acide fluorhydrique) présentent certaines anomalies et sur lesquels il va falloir déterminer des actions correctives rapidement ;
 - o Le dossier « transport interne » considéré en retrait en 2024 a été finalisé le 17 juin dernier ;
 - o L'engorgement du parc à déchets est toujours d'actualité et des solutions temporaires et pérennes doivent être trouvées pour réduire cet engorgement.

Bilan des événements significatifs déclarés en 2024.

10 événements significatifs en 2024 versus 18 en 2023 et 23 en 2022. Aucun événement au niveau 1 de l'échelle INES n'a été déclaré en 2024.

Une baisse des événements criticité et transport est particulièrement à noter.

L'ASN note toutefois qu'il faudrait améliorer les connaissances sur les éléments importants pour la protection des intérêts des opérateurs de maintenance.

Beaucoup d'événements sont classés comme « événements intéressants » et non en « événements significatifs ». Ils méritent une étude approfondie, ce que fait Framatome. Le délai d'analyse de ce type d'événement est normalement fixé à 4 mois par Framatome. Or ce délai est régulièrement non respecté par l'exploitant.

Les dossiers d'autorisation en 2024.

5 dossiers d'autorisation ont été déposés en 2024.

6 ont été autorisés l'année dernière.

Focus sur la station de condensation de l'acide fluorhydrique (Station HF)

La production d'acide fluorhydrique sur le site Framatome de Romans est indispensable à la production du combustible. Quand de l'UF6 (hexafluorure d'uranium) est convertit en UO₂, cela produit de l'acide fluorhydrique (HF) qui se présente sous forme gazeuse et qui va être condensé dans cette station.

Lors d'une inspection sur la thématique vieillissement, il a été relevé que la station mise en service en 2006, présente des dégradations et des anomalies (spécifiées dans un rapport de l'APAVE) dont on ne sait pas dire aujourd'hui si elles impactent la tenue des équipements.

Des compléments ont été demandés par l'ASN sur le suivi du vieillissement de ces installations ainsi que sur les échéances de travaux à court et moyen terme.

A ce jour, une lettre de suite a été adressée à l'exploitant ainsi qu'une lettre de suite complémentaire. Un contradictoire a suivi. Celui-ci pourrait se solder par une mise en demeure.

Avis de l'ASN sur le bilan 2024 :

- Le bilan général est satisfaisant car l'exploitation des ateliers est sûre, la nouvelle zone uranium (NZU) a été mise en service, les délais de réponses à la suite des événements significatifs sont tenus et il n'y a eu aucun événement significatif de niveau 1 à l'échelle INES ;
- Des améliorations restent nécessaires en particulier sur l'entreposage des liquides inflammables sur le parc S1, sur la tenue des engagements concernant les équipements sous pression et sur la nécessité de mettre à jour le dossier du ré-examen ;
- Les dossiers prioritaires portent sur la gestion des déchets avec l'objectif de trouver des solutions de désengorgement des parcs de déchets, sur les investissements à réaliser sur des installations vieillissantes et en particulier la station HF évoquée précédemment et enfin sur la rédaction des études de risque incendie pour l'ensemble du site.

L'avis général de l'ASN est disponible, en ligne ; dans le rapport annuel 2024 via le lien suivant : https://www ASN.fr/annual_report/2024fr/44/#zoom=true

Question d'Alain LAVEDRINE (CFE-CGC) : sur quels critères avez-vous considéré la station HF comme vieillissante ?

- Réponse de l'ASN : au cours du ré-examen, des études de vieillissement ont été réalisées et l'exploitant a également fait intervenir l'APAVE pour établir un bilan du vieillissement. Le premier rapport qui a été consulté par l'ASN ne contient pas de mesures. Il ne s'agissait que de constats visuels. Un autre rapport est attendu avec des éléments plus concrets et des mesures sur l'état de la station.

Cet équipement est donné pour une certaine durée de vie avec un plan de suivi des équipements. En fonction de ce dernier, la durée de vie peut être adaptable.

Tout doit être minutieusement documenté afin de pouvoir valider une prolongation ou non de la durée de vie des équipements initialement définie.

L'ASN a demandé à Framatome de justifier de façon très claire sa stratégie pour l'encadrement de la station HF dans son état actuel et il a également été demandé ce que l'exploitant compte faire à plus ou moins long terme pour garantir la pérennité des fonctions de la stations HF.

L'ASN considère qu'au-delà du professionnalisme et l'implication des équipes, il y a eu un manque d'anticipation de la part de l'exploitant sur le moment où la situation relative à la station HF pouvait devenir plus délicate.

Remarque de Roland DESBORDES (CRIIRAD) qui est surpris de voir réapparaître la rubrique « contrefaçons et fraudes ». Pour lui il s'agit d'une ancienne problématique.

- Réponse de l'ASNR : il y a eu effectivement quelques affaires importantes sur cette thématique par le passé. Il reste important de s'assurer que l'organisation de l'exploitant sur le sujet soit suffisamment performante pour brosser l'ensemble de cette problématique, pour détecter les écarts, les faire remonter et les traiter le cas échéant.

Alain LAVEDRINE précise que tout le personnel est formé sur ces enjeux de fraudes et de contrefaçon.

Nabil EL HADI (CGT), en tant que membre de la commission santé il partage l'avis de l'ASNR relatif à la station HF. Il est indispensable et urgent de traiter le sujet. Il s'agit d'un environnement très corrosif qui doit être entretenu très régulièrement.

Il s'étonne de l'absence de mentions, parmi les thèmes prioritaires, de l'amélioration des confinements. Cela a été fait sur une ligne mais reste manquant sur la 2ème.

- Réponse de l'ASNR : cette amélioration attendue est mentionnée à travers la ligne « investissements réalisés sur des installations vieillissantes ». Il a bien été identifié que les premières barrières sont effectivement vieillissantes.

Vincent GIRARD (Framatome) souhaite apporter quelques précisions quant à la station HF. Aucun rapport d'experts en possession de l'exploitant à ce jour n'identifie de risque de rupture franche des cuves évoquées. Il conçoit qu'il y a pu avoir un retard sur l'expertise du vieillissement.

Ce qui est important aujourd'hui est de pouvoir mettre les bonnes actions, au bon niveau et de manière rapide. Le deuxième rapport d'expertise devrait être remis début juillet sur les mesures déjà mises en place et celles qui devraient être envisagées à l'avenir.

Les cuves sont en PEHD qui est une matière plastique. Les cuves font 20m³ chacune pour les plus importantes. Elles sont régulièrement remplies et vidangées. La géométrie évolue en fonction de ces différentes opérations de remplissage et de vidange. Les vérifications faites de façon périodique n'ont pas fait apparaître de fuites sur ces cuves. Des actions préventives sont régulièrement réalisées dans cette station.

Des éléments techniques d'exploitation de la station ont été présentés à une délégation de l'ASNR par Framatome. Ce dernier s'est engagé à communiquer un plan d'action court et moyen terme d'ici le 11 juillet. Il pourrait s'agir de remplacer les cuves. Toutefois, ce remplacement potentiel ne pourrait s'envisager que dans un délai minimal d'une année. En effet, les cuves doivent être commandées, des créneaux de fabrication doivent être réservées et elles doivent ensuite être qualifiées.

Concernant la fraude et la contrefaçon : le site de Framatome Romans n'est pas totalement autonome dans son processus de fabrication. Celui-ci implique des fournisseurs qui eux-mêmes font appel à d'autres fournisseurs. Les fournisseurs sont tous qualifiés par l'exploitant sur la base de normes strictes (particulièrement au sujet de la gestion des fraudes et contrefaçons) et des équipes de Framatome sont amenées à réaliser des audits chez les fournisseurs pour vérifier l'ensemble de ces process.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : est-ce que le rapport TSN mentionne de débit de dosse neutron à la clôture du site ?

- Réponse de Framatome : cette donnée sera indiquée dans le rapport environnement 2024 qui sera publié en septembre. Des dosimètres neutrons sont installés en périphérie de site et sont relevés trimestriellement.

Nabil EL HADI (CGT) souhaite revenir sur les FOH (facteurs organisationnels et humains) : il manquerait un vrai pôle FOH qui fasse de la prévention et ce afin de ne pas gérer ces questions après un incident.

- Réponse de l'ASNR : une inspection a eu récemment eu lieu sur cette thématique. Les moyens mis en place semblent suffisants à ce stade.

Question d'Emmanuelle ANTHOINE (Conseillère départementale) : qu'envisage l'exploitant par rapport à la gestion des déchets et en particulier leur stockage et leur traitement ?

- Réponse de Framatome : un plan pluriannuel d'investissement a été présenté à l'ASNR en début d'année.

Il est rappelé que le site de Romans a toujours été équipé d'un bâtiment dédié à la gestion des déchets. Un incinérateur était en fonction, jusqu'en 2004 pour certains déchets pouvant être incinérés.

Ce bâtiment a été arrêté en 2022 à la demande de l'ASNR car il ne répondait plus aux standards de sûreté.

Des salles dédiées à l'entreposage des déchets ont été créées dans les ateliers de production mais avec de moindres capacités de stockage.

Une feuille de route « déchets » a été établie pour les 6 prochaines années. Celle-ci inclut la création d'un nouveau bâtiment pouvant permettre une gestion conforme et satisfaisante des déchets dans un contexte de croissance des activités.

D'ici 1 an et demi - 2 ans, il est envisagé de mettre en place des structures modulaires qui permettraient de traiter plus de volume de déchets.

Des pistes d'externalisation de déchets sont également à l'étude.

Présentation de l'Autorité de Sûreté et de Radioprotection (ASNR) – voir présentation en PJ.

Cette nouvelle autorité a été le 01/01/2025 à la suite de la loi du 21 mai 2024.

Elle assure, au nom de l'Etat, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, de formation et d'information des publics.

La ré-organisation va courir jusqu'à l'été 2026 pour ajuster des règles de fonctionnement communes afin que l'ensemble des équipes (ex ASN et ex IRSN) puissent travailler ensemble dans les meilleures conditions. Il y a eu un temps de préparation très limité.

Le mode de gouvernance reste identique avec un collège de 5 membres nommés pour 6 ans.

Sur les 2000 agents, 500 sont issus de l'ancienne ASN et 1500 de l'ancienne IRSN.

Question d'Emmanuelle ANTHOINE (Conseillère départementale) : l'activité « recherche » a-t-elle été maintenue dans son intégralité ?

- Réponse de l'ASNR : Il n'y a pas de changements majeurs au sein de l'activité recherche. Cette réorganisation a pu susciter certains mouvements de personnels vers des d'autres organisations privées mais sans laisser de nombreux postes à la vacance.

Commentaires de Roland DESBORDES (CRIIRAD) qui remercie tout d'abord Monsieur Zelnio pour cette présentation. Cette fusion ASN et IRSN est le fruit d'une volonté politique avec un objectif de fluidifier le processus de décision. Il regrette l'organisation précédente avec une séparation entre une autorité qui prend des décisions et les assume et une entité qui fait part de ses avis d'expertise.

Mais quid du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) ?

Et quid de l'activité de défense : l'ASND (Autorité de Sûreté Nucléaire Défense) ? Il y a des installations qui sont gérées par des structures différentes.

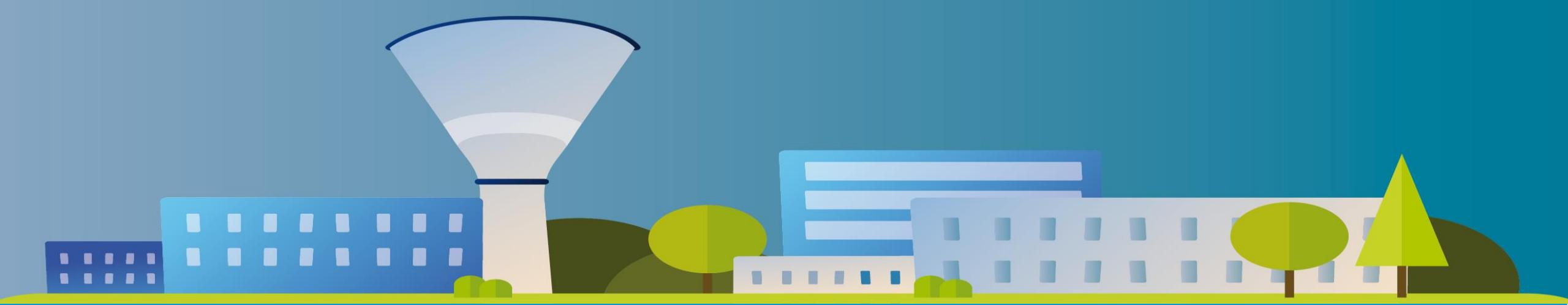
Par ailleurs, le Président nouvellement désigné du collège de l'ASNR, Monsieur Abadie, a été Président de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) qui est également un exploitant

du nucléaire. Il aurait été préférable selon Monsieur Desbordes d'avoir un Président ayant moins de passé lié à l'industrie nucléaire.

Plus aucune question n'est adressée par les membres, aussi Monsieur Fabien LIMONTA lève la séance à 16h10. Il remercie l'ensemble des membres pour leur présence, ainsi que les intervenants pour leurs présentations.

Monsieur LIMONTA informe l'assemblée que Nicolas DURST, actuellement en charge de l'animation de la CLI Framatome Romans sera remplacé par Maxime VERSINI, coordinateur des CLIs drômoises et qui a déjà en charge de l'animation de la CLIGEET.

Fabien LIMONTA
Président de la CLI Framatome Romans



CLI FRAMATOME ROMANS

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE – 01/07/2025

- L A
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

Ordre du jour

1 | Activités statutaires et actualités CLI 2025

- Synthèse du rapport d'activité et budgétaire 2024 + vote
- L'activité de la CLI en 2025

2 | Actualités du site Framatome de Romans

3 | Actualités de l'ASNR

- Bilan des inspections 2024
- Présentation de la nouvelle Autorité

1 | Activités statutaires & actualités 2025

Synthèse du rapport d'activité et budgétaire 2024

Information du grand public

- 1 réunion publique le 04/11/24
- 1 lettre d'information (diffusée début janvier 2024)
- Mise à jour de la rubrique des CLI sur le site du Conseil départemental

Activités internes à la CLI

- 2 bureaux et 2 assemblées plénières
- Temps de partage de connaissance sur la gestion des déchets : 24/06/2024 (mutualisé avec la CLIGEET)

Activité externe

- Participation à des réunions de l'ANCCLI

Synthèse du rapport d'activité et budgétaire 2024

	Prévisionnel 2024	Réalisé 2024
Actions de la CLI	4 480 €	2 133 €
Fonctionnement de la CLI	14 177 €	14 177 €
TOTAL <i>Département de la Drôme ASN</i>	18 657 € 9 329 9 328	16 310 € 8 708 7 602

- Temps de partage de connaissances : intervention bureau d'études (prise en charge par la CLIGEET)
- Réunion publique
- Réunions plénières
- Adhésion ANCCLI

Frais de personnel, utilisation des locaux, matériel, bureautique, téléphonie, visioconférence

Prévisionnel soumis au vote en Assemblée plénière le 01/07/2025

Activités de la CLI en 2025

Réunions statutaires

- Calendrier annuel fixé

Actions à destination des publics

- Lettre d'information : diffusion à la rentrée
- Réunion publique
 - 14/10/2025 de 19h à 21h – salle Miyet à Bourg de Péage
 - La surveillance environnementale des installations du site Framatome de Romans

Accompagnement des membres

- Visite de site le 19 septembre après-midi

Partenariats

- Conférence annuelle des CLIs
- Réunions de l'ANCCLI

2 | Actualités du site Framatome de Romans sur Isère

3 | Actualités de l'ASNR

**Merci pour votre
attention et votre
contribution**



Assemblée Plénière de la Commission Locale d'Information

1ER Juillet 2025



Sommaire

1. Actualités
Site

2. Principaux
projets

3. Point sûreté

1

Actualités

Site Framatome de Romans

1. Actualités – Journée fournisseurs



Le 18 février dernier, nous avons organisé une Journée Fournisseurs.

Plus de 100 fournisseurs ont été conviés

L'objectif de cette journée a été la présentation des nombreux projets intégrés à la croissance du site Framatome de Romans

L'appui des fournisseurs est essentiel et indispensable à la réussite de l'aventure industrielle et humaine dans laquelle Framatome s'est lancés.



1. Actualités – Inauguration Nouvelle Zone Uranium

Le 18 avril 2025, la Nouvelle Zone Uranium (NZU) a été inaugurée sur le site Framatome de Romans.

Dédiée à la production de cibles à usage médical et d'éléments combustibles pour la recherche, NZU a fait l'objet de toutes les attentions lors de sa construction. La sûreté, la sécurité, la fiabilité des installations, la traçabilité de la matière, les exigences clients et le respect de l'environnement ont guidé sa réalisation.

Vitrine de l'excellence industrielle, elle est également le fruit d'un long travail d'équipe. Du lancement de ce projet à son inauguration, 7 années se sont écoulées.



1. Actualités – SafetyDay 2025

Health & Safety Month

Le SafetyDay 2025 a eu lieu le 18 juin.

L'objectif de cette journée est de renforcer notre culture de la sécurité en favorisant l'échange et la participation de tous.

Cette édition a rassemblé plus de 600 personnes inscrites, organisées en 60 groupes, et 16 stands à explorer. Ces chiffres témoignent de l'engagement exceptionnel de chacun pour la sécurité.



1. Actualités – 1^{ere} pierre bâtiment Horizon

Afin de répondre à la relance du nucléaire et par conséquent à la demande croissante de nos clients, un plan capacitaire a été mis en place fin 2023. Il regroupe différents types de projets qui permettent d'atteindre l'augmentation capacitaire ambitionnée.

Une croissance importante de l'effectif sur le site implique de nouveaux lieux de travail.

Un bâtiment est en cours de construction à l'intérieur du site – le bâtiment Horizon.

115 postes de travail seront mis à disposition, sur 3 niveaux, 1400m²

Les travaux débuteront cette semaine pour une livraison en mars 2026.



1. Actualités - Recrutements

Plus de 115 CDI depuis janvier 2025



1. Actualités – Publication rapport TSN 2025



Ce document s'inscrit dans le cadre du Code de l'Environnement.

Il rend compte du fonctionnement de l'établissement sur les aspects liés :

- à la sûreté nucléaire,
- à la radioprotection,
- à la gestion environnementale,

et dresse un bilan sur les actions menées annuellement dans ces domaines.

2

Les principaux projets du site

2. Principaux projets – le plan capacitaire

Le plan capacitaire a pour objectif d'éclairer à 10 ans les évolutions successives à apporter en termes de capacités de production pour parvenir à ces gains : + 50% d'ici 2028 et + 100% d'ici 10 ans.

Plusieurs chantiers sont menés actuellement pour répondre à ce besoin de montée en capacité ;

- Chantiers sur l'optimisation d'équipements
- Chantiers sur des réorganisations



2. Principaux projets – Extension site

Le site de Romans fait face à un double enjeu :

D'une part, augmenter sa capacité de production d'assemblages combustibles en multi-design ce qui nécessite : la mise en place de nouvelles lignes de production et d'installations support au sein de l'INB dont la surface construite est élevée, l'accueil de nouveaux collaborateurs

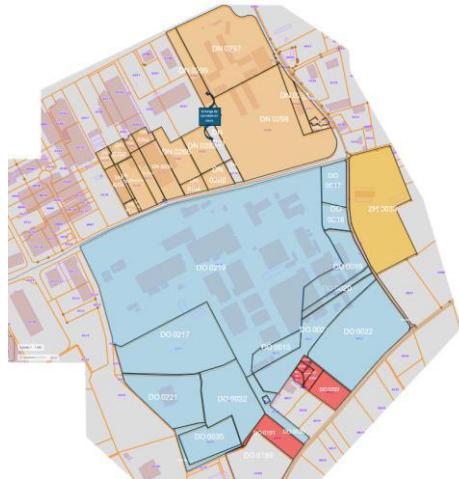
D'autre part sécuriser son implantation par une empreinte foncière autour de l'INB.

Ce double enjeu a amené Framatome à acquérir des terrains au Nord de l'INB et à envisager le transfert d'activités non nucléaires et tertiaires présentes au sein de l'INB afin de libérer des zones pour la construction de nouvelles lignes de production et installations support associés.

Les projets : Un centre de fabrication additive CFA, un bâtiment tertiaire, un parking à étage, un laboratoire NuLAB,...



Bâtiment CFA dont les travaux
débuteront mi-juillet 2025



3

Point sûreté

Evènement INES 1 du 26 février 2025

Description de l'évènement

Les assemblages combustibles fabriqués sur le site Framatome de Romans-sur-Isère, sont expédiés à ses clients dans des containers de transport, suivant les prescriptions et réglementations adossées au dossier de sûreté.

Le 26 février 2025 lors d'une inspection, l'autorité de sûreté ASNR a détecté un écart entre la procédure de serrage des vis des containers mise en œuvre et leur notice d'utilisation, qui ne remet pas en cause leur dossier de sûreté. Cet événement n'a pas eu d'impact sur le personnel et l'environnement.

Le site a immédiatement rectifié sa procédure interne pour la mettre en conformité avec le référentiel documentaire.



framatomē

Merci

UNE NOUVELLE AUTORITÉ POUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA RADIOPROTECTION

Division de Lyon

1^{ER} JUILLET 2025

L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE RADIOPROTECTION EST UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE CRÉÉE LE 1^{ER} JANVIER 2025.

**Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450
du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.**





LES MISSIONS DE L'ASNR

**L'ASNR assure, au nom de l'État,
le contrôle des activités nucléaires civiles
en France et remplit des missions
d'expertise, de recherche,
de formation et d'information des publics.**

- 1. LE CONTRÔLE**
- 2. LA RÉGLEMENTATION**
- 3. L'EXPERTISE**
- 4. LA RECHERCHE**

- 5. EN SITUATION D'URGENCE
RADIOLOGIQUE**
- 6. L'INFORMATION ET LE
DIALOGUE**
- 7. LA FORMATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE
DE LA RADIODÉPROTECTION**

LES MISSIONS DE L'ASNR

LE CONTROLE

L'ASNR contrôle les activités nucléaires civiles tant sur les aspects matériels qu'organisationnels et humains.

LA RÉGLEMENTATION

L'ASNR contribue à l'élaboration de la réglementation, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et en prenant des décisions réglementaires à caractère technique.

L'EXPERTISE

L'ASNR expertise la sûreté des installations nucléaires civiles, évalue les risques des rayonnements ionisants et assure une veille en matière de radioprotection.

LA RECHERCHE

L'ASNR définit des programmes de recherche pluridisciplinaires, menés en son sein ou en partenariat avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers.

LES MISSIONS DE L'ASNR

EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

En situation d'urgence radiologique, l'ASNR évalue la nature et la gravité de l'événement, son évolution, ses développements possibles, ainsi que les conséquences radiologiques avérées ou potentielles de la situation.

L'INFORMATION ET LE DIALOGUE

L'ASNR informe le public de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France et participe à la mise en œuvre de la transparence en France. Elle rend compte de son activité au Parlement. L'ASNR permet à tout citoyen de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement, ainsi qu'à des projets de recherche.

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE LA SÛRETÉ

L'ASNR propose une offre large de formations en sûreté nucléaire et radioprotection aux professionnels utilisant les rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité. L'ASNR a pour mission de contribuer au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens.

LES SITES DE L'ASNR

L'ASNR est implantée sur l'ensemble du territoire français, lui permettant d'exercer ses missions sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements et régions d'outre-mer.

- ▶ Son siège est localisé à **Montrouge**.
- ▶ Ses sites principaux de l'expertise et de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection se situent à **Fontenay-aux-Roses** et **Cadarache**.
- ▶ **Le Vésinet** est le site principal de la surveillance de l'environnement.
- ▶ Elle dispose également d'antennes d'expertise et de recherche à **Cherbourg**, **les Angles** et **Tahiti**.
- ▶ Elle dispose de **11 divisions territoriales** qui permettent d'exercer les missions de contrôle au plus près des installations nucléaires.



■ Siège social

● Divisions territoriales

◆ Expertise/Recherche

LE COLLÈGE



Pierre-Marie
Abadie

Géraldine Pina

Olivier Dubois

Jean-Luc
Lachaume

Stéphanie
Guénot-Bresson

En tant qu'Autorité administrative indépendante, l'ASNR est dirigée par un collège de cinq commissaires.

Ses missions :

- ▶ Garantir l'indépendance de l'ASNR ;
- ▶ Définir la politique générale de l'Autorité en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection ;
- ▶ Approuver les orientations stratégiques de l'ASNR ;
- ▶ Prendre les décisions majeures.

PIERRE-MARIE ABADIE	Président du 13/11/2024 au 12/11/2030 désigné par le président de la République
GÉRALDINE PINA	Commissaire du 15/12/2020 au 09/12/2026 désignée par le président de la République
STÉPHANIE GUÉNOT BRESSON	Commissaire du 10/12/2023 au 09/12/2029 Désignée par le président de la République
OLIVIER DUBOIS	Commissaire du 29/01/2024 au 09/12/2029 désigné par le président du Sénat
JEAN-LUC LACHAUME	Commissaire du 21/12/2018 au 09/12/2026 désigné par le président de l'Assemblée nationale

5 membres nommés par décret

- ▶ Fonction à plein temps
- ▶ Mandat de 6 ans non renouvelable

CHIFFRES CLEFS

380 M€

Budget 2025
(incluant les recettes issues des activités
de l'ASN)

2 085

Personnels au 1^{er} janvier 2025
de statuts public et privé

325

Inspecteurs

100

Doctorants
et post-doctorants

56

Docteurs d'État
ou personnes habilitées
à mener des recherches

LES AUTRES CHIFFRES CLEFS DE L'ASN (EN 2024)

CONTROLE

1 813

Inspections

2 132

Décisions individuelles
d'autorisation et
d'enregistrement
délivrées



32 086

Lettres de suite d'inspection
disponibles sur asnrf.fr

INTERNATIONAL

90

Accords de coopération
ou projets bilatéraux

48

Pays concernés par
ces accords



60

Accords de coopération
ou projets multilatéraux

EXPERTISE

399

Livrables de l'IRSN
rendus à l'ASN dont

179

avis d'expertise

22

Réunions
plénières des
groupes
permanents
d'experts



PATRIMOINE INTELLECTUEL au 1^{er} janvier 2025

37

Brevets français
en vigueur
(dont **9** en
copropriété)

52

Brevets en
vigueur
à l'étranger



RECHERCHE

223

Publications
répertoriées au
JCR (*Journal
Citation Reports*)

25

Thèses
soutenues





ASNR

Autorité de
sûreté nucléaire
et de radioprotection

[asnr.fr/nous-contacter](#)

[asnr.fr](#)



1^{ER} JUILLET 2025

BILAN DU CONTRÔLE EN 2024

FRAMATOME SITE DE ROMANS-SUR-ISÈRE

SOMMAIRE

01

INSPECTIONS EN 2024

P.04 - 6

02

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS 2024

P.8

03

DOSSIERS D'AUTORISATION

P.10

04

STATION HF

P.12

05

AVIS ASNR

P.14 - 16

01

INSPECTIONS EN 2024

INSPECTION EN 2024

17 INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2024

(12 EN 2023 + 1 INSPECTION DE REVUE, 16 EN 2022, 18 EN 2021)

Dont :

- ▶ une inspection réactive (suite événement acétylène)
- ▶ une inspection sur deux jours sur la thématique contrefaçon et fraude (CFS)
- ▶ trois inspections sur la thématique instruction (redémarrage R1, RGE transport interne, démarrage NZU)
- ▶ deux inspections inopinées (incendie et surveillance des prestataires)

Préparation des inspections

- ▶ Bonne préparation dans l'ensemble (accès, documents...)

Délais de réponse

- ▶ Des délais qui sont satisfaisants

Qualité des réponses à lettre de suite

- ▶ Globalement qualité satisfaisante des réponses
- ▶ Demandes de compléments parfois nécessaires avec formalisation en LdS pour des DATP (demandes complémentaires inspections incendie + NZU + Vieillissement)

THÈMES DES INSPECTIONS 2024

Date de l'inspection	Thème principal (INB)	INB 63U	Info diverses
22 janvier 2024	Respect des engagements	Recherche	
23 janvier 2024	Respect des engagements	Puissance	
13 février 2024	Risques non radiologiques	Site	
29 février/1 ^{er} mars 2024	CFSI	Site	
21 mars 2024	Incendie	Puissance	<i>inopinée</i>
9 avril 2024	Déchets	Puissance	
14 mai 2024	FOH	Site	
28 mai 2024	Inspection générale	Site	Suivi engagements réexamen
02 juillet 2024	Surveillance des prestataires	Puissance	<i>inopinée</i>
2 octobre 2024	ESP/ESPN	Site	
22 octobre 2024	Gestion des écarts	Site	
25 octobre 2024	Agressions internes (explosion)	Recherche	Inspection réactive (ES acétylène)
14 novembre 2024	Instruction	Puissance	Redémarrage atelier R1
21 novembre 2024	Transport interne	Site	Dossier d'instruction
27 novembre 2024	Vieillissement	Site	
05 décembre 2024	Radioprotection des travailleurs	Puissance	URE
12 décembre 2024	Conception/construction	Recherche	Mise en service NZU

THÈMES DES INSPECTIONS 2024

► Thèmes qui se distinguent de manière positive :

Respect des engagements (hors réexamen)
Suspicion contrefaçons, fraudes et irrégularités (CFS)
Surveillance des prestataires
Facteurs humains et organisationnels (FOH)
Gestion des écarts

► Thèmes à consolider :

Conception et construction (mise en service NZU)
Équipements sous pression
Radioprotection
Redémarrage R1
Suivi des engagements issus du réexamen

► Thèmes en retrait :

Incendie
Vieillissement (station HF notamment)
Transport interne
Déchets



02

LES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DÉCLARÉS EN 2024

10 ÉVÈNEMENTS EN 2024 (18 EN 2023, 23 EN 2022) :

- ▶ Aucun évènement niveau 1
- ▶ Sûreté : 10
- ▶ Transport : 4* (4 en 2023 dont 1 niveau 1)

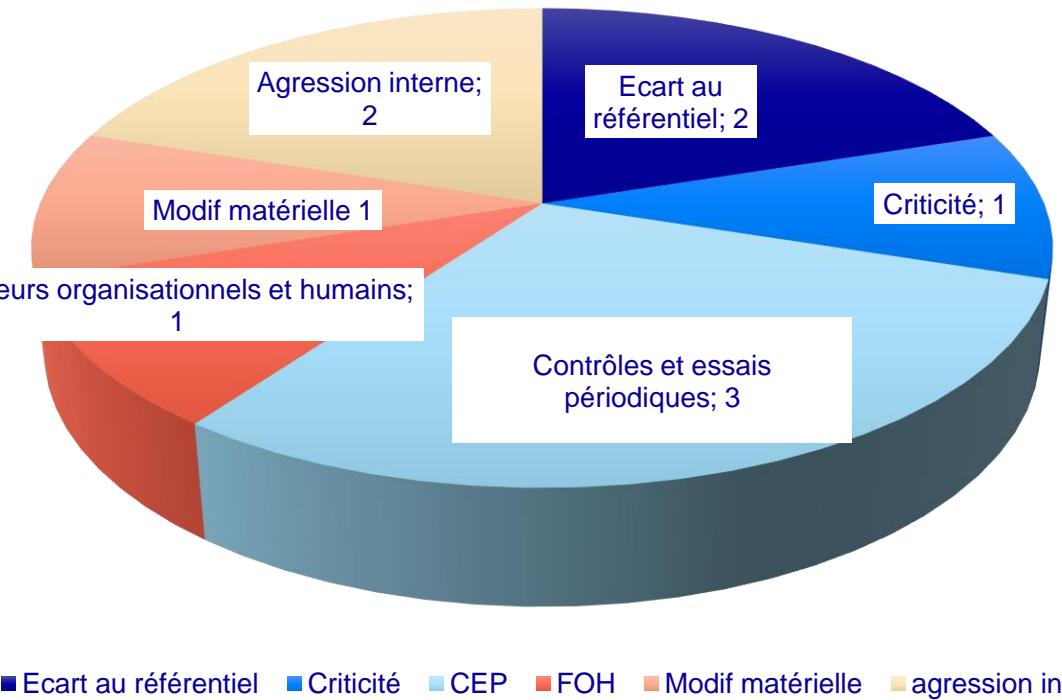
TENDANCE :

- ▶ Baisse des évènements criticité et transport

PISTES DE PROGRÈS ATTENDUES :

- ▶ Améliorer les connaissances sur les EIP des opérateurs de maintenance
- ▶ Réaliser un effort pour produire l'analyse des EI sous 4 mois
- ▶ Effectuer le classement des évènements selon la méthode dite « par ligne de défense » (Rex évènement du 22 octobre 2024)
- ▶ Veiller à ne valoriser les ELI comme ligne de défense que si l'ensemble de la ligne de défense est défini dans le rapport de sûreté

Evènements significatifs par thème



* Dont aucun n'est traité directement par Romans



03

DOSSIERS D'AUTORISATION

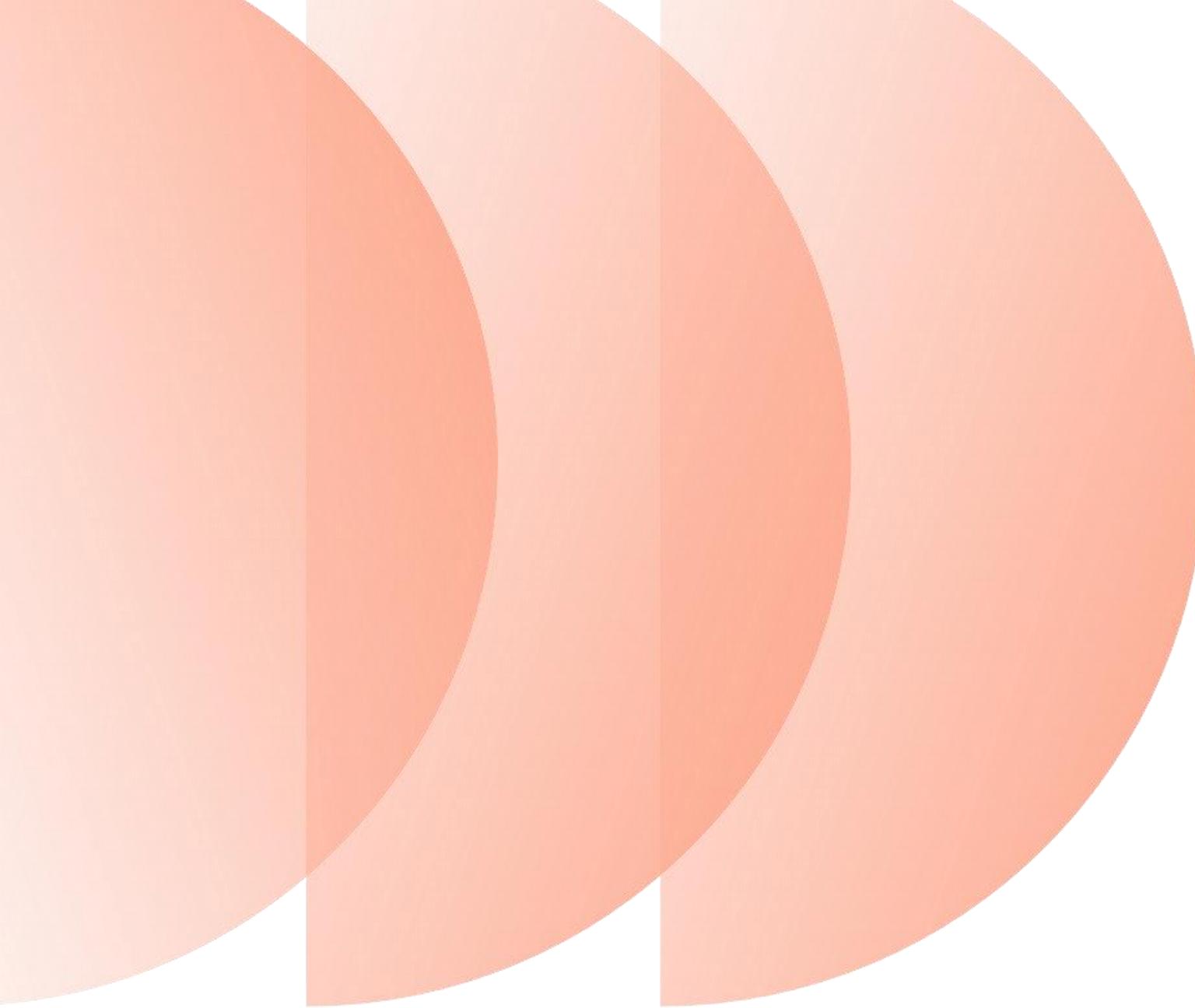
LES DOSSIERS D'AUTORISATION EN 2024

5 DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2024

- ▶ Recyclage R1/E1 (Reprise du dossier déposé initialement en 2023)
- ▶ Désassemblage des éléments RHF
- ▶ Boite à gants FRM2
- ▶ Augmentation de la masse autorisée à L1 (dossier redéposé à la demande de l'ASNR car incomplet)
- ▶ Mise en exploitation URE 30PPB (dossier informel car en lien avec modification du décret URE)

6 DOSSIERS AUTORISÉS EN 2024

- ▶ Ajout d'une 3e presse (dépôt 2023)
- ▶ Modification du mode de contrôle de la criticité du four d'hydruration Triga (dépôt 2023)
- ▶ Suppression EIP C1 température de peau (dépôt 2023)
- ▶ Mise en service NZU (dépôt 2023)
- ▶ Augmentation de la masse autorisée à L1 (2024)
- ▶ Mise à jour du référentiel de sûreté de la partie recherche (dépôt 2023)



04

STATION HF

STATION DE CONDENSATION DE L'ACIDE FLUORHYDRIQUE

ENJEUX:

- ▶ Station de condensation de l'acide fluorhydrique produit lors de l'opération de conversion de l'UF6 en UO2 indispensable à la production de combustible de puissance
- ▶ Les deux plus grosses cuves font 20 m³ et contiennent de l'HF à 55%, toxique par inhalation
- ▶ L'exploitant n'identifie pas de phénomène dangereux hors de la station

HISTORIQUE:

- ▶ Mise en service de la station en 2006
- ▶ L'ASNR demande le rapport faisant état du bilan de vieillissement de la station HF suite à l'inspection du 27 novembre 2024
- ▶ Le bilan montre des dégradations ; les cuves et les tuyauteries auraient dû être changées à échéances comprises entre 5 ans et 15 ans selon les préconisations initiales du fournisseur mais ces délais peuvent être ajustés
- ▶ L'ASNR a demandé des compléments sur le suivi de ce vieillissement et les échéances des travaux à court et moyen terme pour garantir la sûreté de la station jusqu'à sa jouvence
- ▶ Les réponses de l'exploitant ont conduit l'ASNR à étudier l'intérêt d'encadrer la maîtrise du vieillissement ; les échanges sont encore en cours.

05

AVIS ASNR

BILAN 2024

UN BILAN GENERAL SATISFAISANT

- ▶ Sûreté de l'exploitation des ateliers
- ▶ Autorisation de mise en service de la NZU en novembre 2024
- ▶ Tenue du délai des comptes-rendus d'événements significatifs, absence de niveau 1

DES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES

- ▶ Entreposage des liquides inflammables sur le parc S1
- ▶ Tenir les engagements concernant les équipements sous pression
- ▶ Nécessité de mise à jour du dossier de réexamen

NOTAMMENT SUR LES SUJETS PRIORITAIRES SUIVANTS

- ▶ Gestion des déchets (traitement + conditionnement)
- ▶ Investissements à réaliser sur des installations vieillissantes (risque radiologique et chimique)
- ▶ Rédaction des études risque incendie pour l'ensemble du site

PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR 2025

► Site

- Mettre en œuvre les solutions de désengorgement des parcs de déchets
- Transmettre le dossier de réexamen complété
- Mener une réflexion afin d'améliorer le processus de constitution des dossiers soumis à autorisation de l'ASNR (retour d'expérience de celui de la NZU)
- Déployer le chapitre 10 des RGE transport interne (signé le 17 juin 2025)

► Puissance

- Rénover les installations vieillissantes (station HF semble le plus urgent)
- Réaliser ou prévoir les investissements nécessaires pour le maintien de la première barrière de confinement
- Finaliser les études risque incendie
- Mettre en conformité les équipements de l'atelier R1 afin de permettre l'instruction du dossier d'autorisation pour son redémarrage

► Recherche

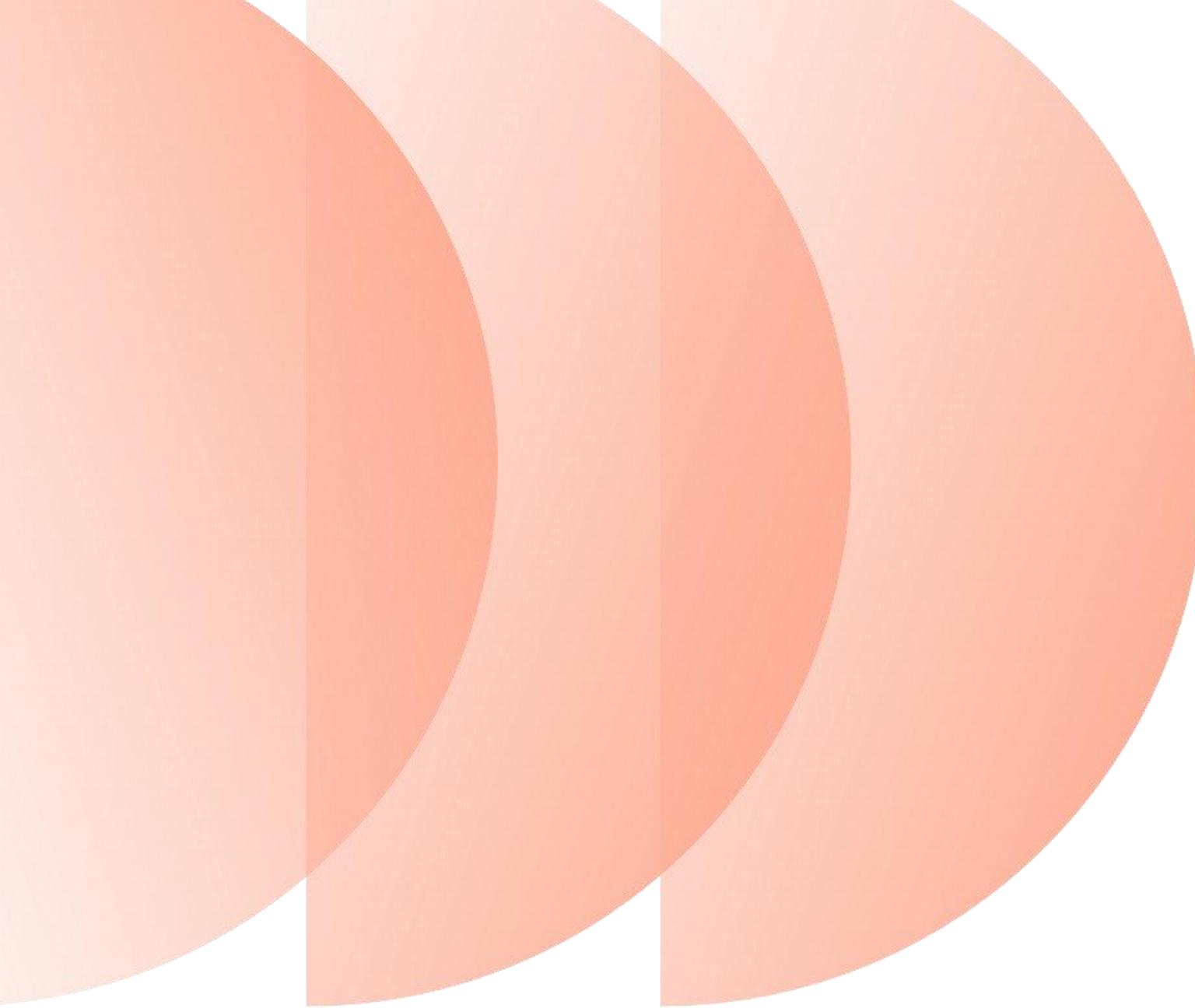
- Poursuivre la mise en service progressive de NZU et diminuer le terme source de ZU

AVIS GÉNÉRAL DE L'ASNR EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL 2024

« [...] Framatome s'est mobilisé pour parvenir à mettre en service la NZU et l'ASNR a pu autoriser en novembre 2024 la mise en service des équipements de procédé.

En 2024, Framatome a mené d'autres campagnes de production de combustibles avec de l'uranium de retraitement enrichi (URE). Une demande de modification substantielle de l'unité de fabrication de combustibles nucléaires destinés aux REP, qui vise à permettre l'augmentation de la production de combustibles à base d'uranium de retraitement enrichi, est en cours d'instruction par l'ASNR et a fait l'objet d'une enquête publique en avril 2024.

À l'issue des inspections qu'elle a conduites en 2024, l'ASNR considère que le niveau de sûreté des installations de Framatome est satisfaisant. Cependant, l'ASNR a dû mener un suivi renforcé de la mise en conformité d'un entreposage de déchets liquides inflammables qui a amené l'exploitant à devoir déplacer temporairement les déchets concernés vers un bâtiment du site plus sécurisé, le temps d'approvisionner les moyens techniques adaptés aux risques spécifiques que présentent ces déchets liquides. D'une manière plus générale, Framatome a confirmé à l'ASNR prévoir un plan d'action pour résorber les quantités de déchets entreposés sur le site, sujet qui sera traité lors du réexamen périodique dont l'instruction a démarré. »



MERCI DE
VOTRE
ATTENTION